

## Autorisation de skier en autonomie

Je soussigné .....  
Responsable légal de .....  
Inscrit au séjour Ski/Snow 2012 organisé par le Service Animation Jeunesse du Pays de Hanau.

Autorise mon fils/ma fille à skier de manière autonome et sans animateur et dans le respect des conditions suivantes

- avoir un niveau de ski adéquat à la pratique du ski en autonomie
- connaître les règles de bonne conduite sur un domaine skiable
- fonctionner dans un groupe de 4 jeunes minimum et de ne pas se séparer
- être conscient des risques de la montagne,
- être conscient de son niveau de ski (choix des pistes),
- être capable de se diriger dans un domaine skiable repérer au préalable avec les animateurs
- réagir correctement en cas de mauvais temps soudain
- réagir correctement en cas de problème ou d'accident

*La décision finale de laisser ou non un jeune skier en autonomie relèvera de la responsabilité de l'animateur quoi qu'il en soit et sera mis en place en fonction du contexte et du comportement de votre enfant au moment du séjour.*

***Un rappel des consignes de sécurité sera réalisé lors de notre 1<sup>ère</sup> soirée sur le site.***

N'autorise pas mon fils/ma fille à skier de manière autonome et sans animateur

Le ..... à .....

Signature du responsable légal

**Merci de nous transmettre ce document au plus tard le 31 Janvier 2012  
à l'attention de Sébastien Zilliox Service Animation Jeunesse du Pays de Hanau  
10 route d'Obermodern 67330 Bouxwiller**

**Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Sébastien :  
03.88.89.21.39 / 06.43.78.34.28 / sebastien.zilliox@pays-de-hanau.com**